

Nangis, le 23 mars 2020

A l'attention des parents personnels soignants

Clotilde LAGOUTTE

Dossier suivi par brouneur marjolaine

N/Réf : 0208/ MB

☎ 01.64.16.18.64

Objet : accueil des enfants des personnels soignants.

Madame, Monsieur

Dans le cadre du service d'accueil des enfants pour les personnels qui sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire, la communauté de communes de la Brie Nangissienne ouvre les accueils de loisirs des vacances scolaires aux horaires habituels.

Pour bénéficier de cette mesure exceptionnelle, vous devez adresser vos demandes par mail : guichet.unique@brienangissienne.fr et fournir un justificatif de travail (contrat, carte professionnelle ou dernier bulletin de salaire).

Afin d'anticiper au mieux les besoins, nous vous remercions de procéder aux demandes d'inscription le plus rapidement possible.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

La Vice-présidente
en charge de la petite enfance et de l'enfance,



Clotilde LAGOUTTE